

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DANSE - 2018/2019

- Tous les dossiers doivent être complets et rendus lors de la permanence de retour de dossiers (29/09/18 de 10h à 12h).

La fiche de renseignements dûment complétée, les autorisations et engagement complétés et signés, le règlement intérieur signé précédé de la mention « lu et approuvé ».

Joindre : un certificat médical d'aptitude à la danse, le règlement de la carte d'affiliation à la FFD de 19€ à l'ordre de l'AG&L, le chèque de caution pour les costumes du spectacle à l'ordre de l'AG&L, le règlement des cours **de l'année entière** à l'ordre de l'AG&L.

Possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril) ou en 9 fois (de octobre à juin). Règlement possible par **chèques vacances, chèque Top Dep'Art (sport), carte M'ra, bons CAF.**

- Toute année commencée reste due. Seules les personnes présentant un certificat médical de contre-indication pourront se faire rembourser en cas d'arrêt pour cause médicale.
- Chaque élève doit être présent 10 minutes avant le début du cours afin de s'habiller et de commencer à s'échauffer.
- Prendre soin de se reporter au tableau d'affichage avant chaque cours.
- L'élève doit rigoureusement respecter la tenue de travail : voir tableau d'affichage et site internet (www.artdeladanse.com).
- Chaque absence ou retard doit être excusé par texto ou message vocal au début du cours au **07 82 43 00 48**.
- Les locaux appartiennent à la municipalité de Saint Barthélemy de Vals. Les vestiaires sont déterminés par les bancs. Il est formellement interdit de franchir ces limites.
- Le spectacle de fin d'année fait parti intégrante de l'apprentissage de la danse et de la scène. Il est fortement conseillé d'y participer.

Néanmoins, si vous vous engagez à participer au spectacle, il est indispensable d'être présent à l'ensemble des cours et des répétitions pour préparer au mieux cet événement. Trop d'absences pourront entraîner l'exclusion du spectacle (celles-ci gênant le travail des autres élèves).

Écrire en toute lettre « **Lu et approuvé** », suivi de la signature de l'élève et de ses parents pour les mineurs.



**Art de la danse,
Gym & Loisirs**

Saint Barthélemy de Vals

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2018/2019

MON DOSSIER DOIT COMPORTER :

- La fiche de renseignements dûment complétée (p.2)
- Les autorisations et engagement complétés et signés (p.3)
- Le règlement intérieur signé, précédé de la mention « lu et approuvé » (p.4)

PIÈCES À FOURNIR :

- Un **certificat médical** d'aptitude à la danse **OU** le **formulaire FFD dûment complété**
- Le règlement de la **carte d'affiliation INDIVIDUELLE à la FFD de 19€** à l'ordre de l'AG&L
- Un **chèque de caution de 30€** pour les costumes du spectacle à l'ordre de l'AG&L

Les chèques bancaires et postaux sont valables 1 an et huit jours par conséquent, il est indispensable de refaire le chèque de caution chaque année.

- Le règlement des cours **de l'année entière**

Possibilité de différer les encaissements

en 3 fois (octobre / février / avril) ou en 9 fois (de octobre à juin)

- 1 chèque de..... 3 chèques de.....
- 9 chèques de..... Espèces :

Règlement possible par chèques vacances, chèque Top Dep'Art (sport), carte M'ra, bons CAF

- Chèques vacances :
- Chèques Top Dep'Art (sport):
- Bons CAF :
- le PASS'Région (photocopie recto/verso de la carte)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – 2018/2019

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal + Ville :

Téléphone :-.....-.....-..... ou-.....-.....-.....

Adresse Mail :

Nom et Prénom du Responsable de l'enfant :

.....

Nom du médecin traitant :

Téléphone du médecin traitant :-.....-.....-.....

Cadre réservé au professeur lors de l'inscription :

Découverte :

Éveil 1 Éveil 2 Éveil 3 Initiation

Danse Jazz :

1^{er} cycle (1C) 2^e cycle (2C) 3^e cycle (C3)
 Ados-adultes Perfectionnement

Danse Classique :

1C1, 1C2, 1C3 1C2, 1C3, 1C4 2^e cycle (2C)
 3^e cycle (3C) Perfectionnement Étirements

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENT - 2018/2019

Je soussigné(e) M./Mme.....
m'engage à venir chercher mon enfant à la fin du cours. J'ai bien noté que l'association n'est pas responsable des élèves en dehors des séances.

Date et Signature :

En cas d'accident, j'autorise le professeur à prendre les dispositions nécessaires. Appel du médecin le plus proche, des pompiers.

Date et Signature :

J'autorise l'association Art de la danse, Gym et Loisirs à prendre des photos ou vidéos durant les cours, répétitions, manifestations de l'association AG&L et à les exploiter (expositions, presse, site internet...).

Date et Signature :